



BULLETIN D'ADHÉSION 2018 – 2019

A remettre au trésorier SNES de votre établissement

(ou à renvoyer au SNES Versailles, 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX)

Il est indispensable de dater et signer votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA en bas de page (si prélèvements).



Identifiant SNES (si vous êtes déjà adhérent) _____

Sexe Fém. Masc. **Date de naissance** .. / .. /

Nom (utilisez le nom connu du rectorat précisé sur le bulletin de salaire) _____

Nom patronymique (de naissance) _____ **Prénom** _____

Adresse (résidence, bâtiment, n° et voie) _____

Code postal _____ **Ville ou pays étranger** _____

Téléphone fixe _____ **Téléphone portable** _____

Courriel (Respectez minuscules, majuscules et caractères spéciaux) _____

Établissement d'affectation (Nom et ville) _____ Code _____

Établissement d'exercice si différent (Nom et ville) _____ Code _____

Catégorie (Certifié, Agrégé, classe normale, hors classe, Cl. Exceptionnelle, Chaire sup, CPE, AED, Psy-EN, Contractuel, AVS...) : _____

Congé ou détachement (préciser sa nature) : _____

Si titulaire : poste fixe TZR

Si temps partiel, quotité : _____

Si contractuel : CDD CDI

Discipline : _____

Échelon et date de promotion : _____

66% de votre cotisation syndicale est déductible du montant de vos impôts.

Si vous êtes non imposable, vous obtiendrez un crédit d'impôt à hauteur de 66% de votre cotisation.

ADHÉSION POSSIBLE EN LIGNE SUR :
www.snes.edu

| Catégories / échelon | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|----|
| CERTIFIÉS ou CPE 6 prélèvements de : Coût réel après crédit d'impôt | 119 € 19.9 € 41 € | 147 € 24.5 € 50 € | 175 € 29.2 € 60 € | 180 € 30 € 62 € | 184 € 30.7 € 63 € | 194 € 32.4 € 66 € | 207 € 34.5 € 71 € | 220 € 36.7 € 75 € | 236 € 39.4 € 81 € | 252 € 42 € 86 € | |
| AGRÉGÉS 6 prélèvements de : Coût réel après crédit d'impôt | 140 € 23.4 € 48 € | 172 € 28.7 € 59 € | 204 € 34 € 70 € | 217 € 36.2 € 74 € | 230 € 38.4 € 79 € | 245 € 40.9 € 84 € | 263 € 43.9 € 90 € | 281 € 46.9 € 96 € | 298 € 49.7 € 102 € | 310 € 51.7 € 106 € | |

Autorisation CNIL : J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Montant total de la cotisation : _____ € (voir ci-dessus)

Paiement par chèque joint à l'ordre du SNES Versailles.

Adhésion tacitement reconductible d'une année sur l'autre : paiement par prélèvements automatiques reconductibles. Je serai informé des montants et échéances en début d'année scolaire et pourrai à tout moment suspendre mon adhésion, modifier le mode de paiement, apporter les corrections nécessaires et modifier en conséquence le montant des prélèvements (validés pour l'année scolaire, dernier prélèvement au plus tard en août).

Paiement par prélèvements automatiques non reconductibles. (Validés pour l'année scolaire en cours).

Précisez le nombre de prélèvements et leur montant :
_____ prélèvements de _____ € chacun.

Date : _____ **Signature :** _____

Le nombre et le montant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en août 2019 en fonction de la date de réception du bulletin.

Joindre obligatoirement un RIB, signer et compléter le mandat SEPA ci-dessous en cas de prélèvements.
N.B. : « paiement récurrent » ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements.



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE 1 _____

ADRESSE 2 _____

CODE POSTAL - VILLE _____

PAYS _____

IBAN _____

BIC _____

Pour le compte de :
SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13
Ref : COTISATION SNES

à : _____
Le : _____
SIGNATURE : _____

Paiement : récurrent ou unique **MERCI DE JOINDRE UN RIB**
Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion Ne rien inscrire sous ce trait